

M^e PAUL NARICI

AVOUÉ LICENCIÉ

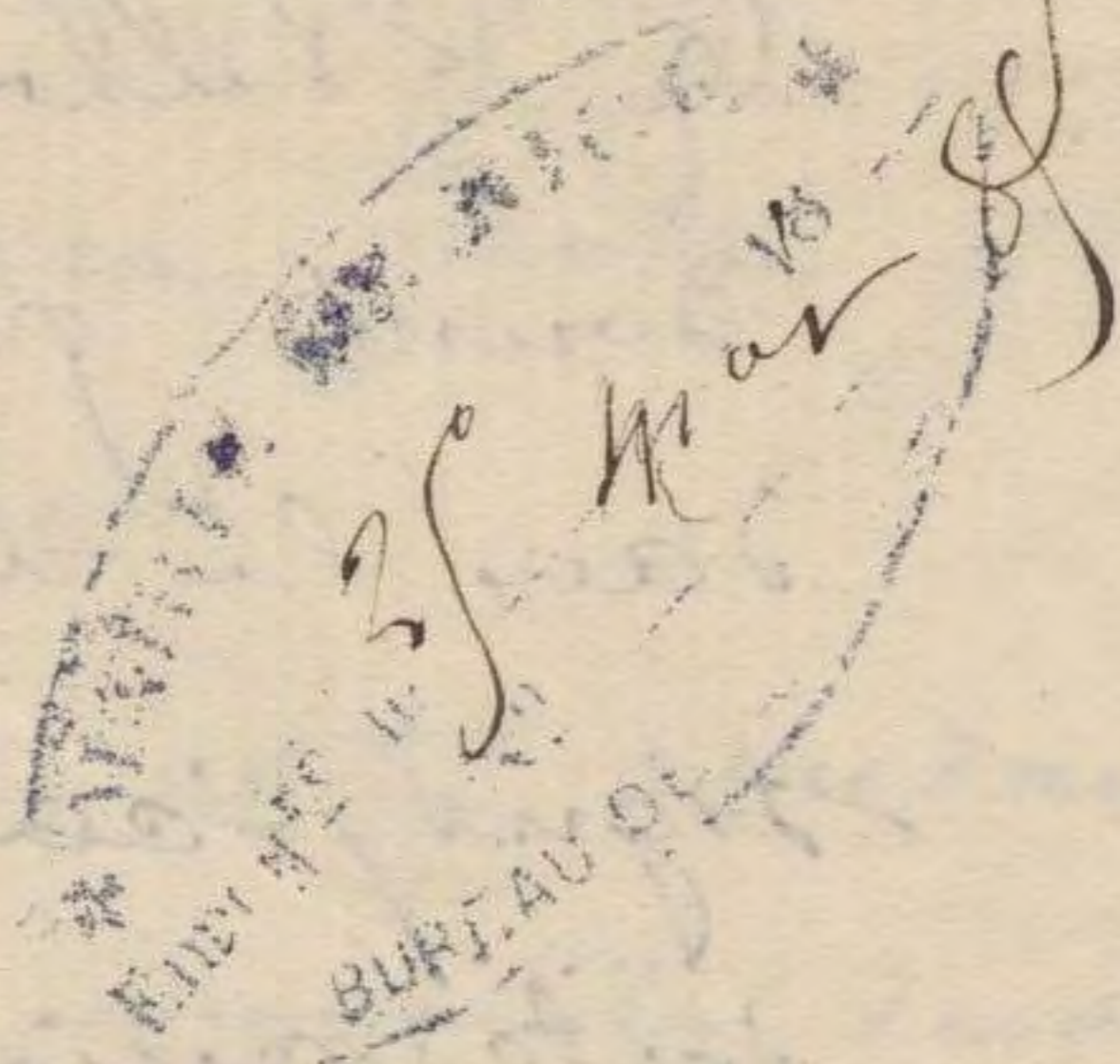
Successeur de M^e PIERRE CARDON

Rue du Pont-Neuf

et Place St-Dominique, 17

NICE

Nice, le 23 mai 1888



Monsieur le Maire
de la Ville de Nice

Le Tribunal vient de prononcer
son jugement dans l'affaire
de la Bibliothèque Municipale
contre la maison Levy de Paris.

Le Tribunal a déclaré
nul l'échange opéré entre
M. Blanc au nom de la
Bibliothèque municipale et
la maison Levy.

Il a par suite condamné
la maison Levy à rendre et